



Hiver 2011 – 2012

Les saisonnières de Bouhet

Actualités municipales

Le mot du Maire

L'année 2011 a vu un bon nombre de projets communaux se concrétiser, le lancement de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, l'agrandissement du Centre de Première Intervention d'Anais-Bouhet, le démarrage des travaux de construction de notre nouvelle école, la création de l'Agence Postale Communale ainsi que la bibliothèque municipale, l'achat d'un véhicule utilitaire électrique et d'importants travaux d'amélioration de la voirie. Si la plupart de ces travaux ont été largement subventionnés, il est fort probable qu'à l'avenir, cela ne soit malheureusement plus le cas.

Le contexte économique et financier actuel, particulièrement perturbé, ne manque pas de nous interpeler. L'Etat demeurera-t-il en capacité de poursuivre son accompagnement des collectivités locales ? Les régions et les départements pourront-ils maintenir leurs efforts et leur soutien aux municipalités ? Comment vont se comporter les banques au cours des prochains mois vis-à-vis des communes ? Sur ce dernier point, nous avons déjà pu mesurer, ces dernières semaines, leurs hésitations et l'augmentation très significative des conditions de financement. Devant ce contexte incertain, nous devons rester vigilants et ne pas "relâcher la garde". Il nous faut poursuivre notre action dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en veillant à maintenir un service public de qualité.

En matière d'investissement, l'année 2012 marquera une pause, et le conseil municipal va surtout s'attacher à réfléchir au futur aménagement de notre centre bourg et à la mise en accessibilité des bâtiments publics, notamment de la mairie. La loi impose qu'ils soient rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2015.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit de remodeler les périmètres des Communautés de communes, laisse en

Actualités municipales

Population légale de Bouhet

Bonne nouvelle, la population légale prise en compte pour les diverses dotations est passée de 730 habitants en 2011 à 809 habitants en 2012, ce qui semble plus proche de la réalité.

R.P.I des écoles de Bouhet, Chambon et Virson

Les 11 classes du R.P.I reçoivent depuis la rentrée de septembre 256 enfants dont 85 élèves sont scolarisés dans les 4 classes de Bouhet (GS-CP-CE1). L'accueil périscolaire, situé à Virson, ne peut recevoir que 50 enfants, matin et soir. Or chaque jour, une dizaine d'enfants ne peut être accueillie faute de place. Les 3 communes ont décidé d'augmenter la capacité d'accueil en ouvrant une seconde structure à Bouhet. Mais cela nécessite l'accord du Conseil Général pour modifier les transports scolaires et celui de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Dès que nous aurons leur aval, ce nouvel accueil pourra ouvrir.

Le montant annuel des dépenses de fonctionnement du R.P.I pour l'année scolaire 2010/2011 s'élève à 200 401 € pour 256 enfants le fréquentant, soit un coût annuel moyen de 783 € par enfant.

Construction de la nouvelle école de Bouhet

Les travaux avancent comme prévu. Si le rythme actuel est soutenu, la rentrée aura lieu dans ces nouveaux locaux.



Demande d'agrandissement du silo à grain

Le groupe Soufflet Atlantique a déposé un permis de construire afin de doubler la capacité de stockage de son silo situé à la sortie de Bouhet, direction Benon. Cette installation étant classée pour la protection de l'environnement (ICPE), l'exploitant a déposé en parallèle un dossier de demande d'autorisation à la Préfecture. Une enquête publique a ensuite été organisée en septembre à la demande du Préfet et le Conseil Municipal a donné un avis favorable sous réserve :

- que le bras élévateur soit supprimé et remplacé par un système n'impactant pas le paysage et ne provoquant pas de nuisances sonores supplémentaires,
- qu'un volet paysagé soit intégré au projet permettant de réduire l'impact visuel de la construction et créant un écran entre le site et le hameau du « Péré »,
- que la qualité de vie des habitants les plus proches et de l'environnement ne soit pas dégradée.

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable avec les mêmes réserves.

L'avis définitif sera donné par la Préfète.

Livraison du véhicule électrique

Lors de sa séance du 2 mai 2011, le Conseil Municipal décidait l'achat d'un véhicule utilitaire électrique (13 789 € HT) si toutes les subventions demandées étaient acceptées (4 017 € du Conseil Général et 4 000 € de la Région). Ces aides ont effectivement été accordées et le véhicule a été livré fin novembre. Patrick, notre employé communal, dispose donc maintenant d'un véhicule mieux adapté à certaines tâches. C'est également pour lui, un gain de temps dans ses déplacements, notamment entre les divers hameaux.

L'autonomie du véhicule est de 50 à 70 km, sa vitesse maximale 80 km/h et le coût de l'énergie électrique consommée de l'ordre de 1 € pour 100 km.

Déclaration en Mairie des forages domestiques

Le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur à 1000 m³/an) de déclarer cet ouvrage ou de déposer une déclaration préalable en Mairie.

Il s'agit donc d'une obligation réglementaire, que l'ouvrage soit utilisé ou non, et ce, même s'il est déjà déclaré au titre du code minier.

Le Gouvernement (Ministère de l'Ecologie) souhaite un renforcement des actions locales pour améliorer le recensement des forages et ainsi la connaissance des pressions existantes sur la ressource en eaux souterraine.

Tous les documents relatifs à ces déclarations et à l'enjeu de la démarche sont disponibles sur le site internet : <http://www.forages-domestiques.gouv.fr>

La vie communale

1er octobre : ouverture de l'Agence Postale Communale

11 Novembre : Inauguration de la plaque commémorative du NO MAN'S LAND de la poche de La Rochelle. Après la cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918, une plaque scellée à l'entrée de la commune en l'honneur du NO MAN'S LAND de la poche de La Rochelle (1944) a été inaugurée. Cette plaque a été réalisée par l'association des Anciens des Maquis de La Rochelle et BIR'HACHEM FOCH (section de La Rochelle).



Historique : Dès 1941, les allemands occupant la France construisent autour des ports de la côte, le long des côtes, des défenses et des fortifications bétonnées fortement armées dans le but d'empêcher l'éventuel débarquement des armées alliées sur le territoire français. Après le débarquement des alliés le 6 juin 1944 en Normandie et devant l'avancée rapide des opérations militaires vers le sud, les troupes allemandes restées en occupation dans le sud de la France laissèrent devant les ports abritant leurs bases, des poches de résistances à défendre jusqu'au dernier homme. Ce fut le cas de la poche de La Rochelle qui ne fut libérée que le 8 mai 1945 après 8 mois d'une forte résistance.

Des combats sanglants eurent lieu entraînant des pertes importantes de part et d'autre des combattants et des massacres parmi les civils français. Dans le but d'éviter ce débordement et de protéger les installations portuaires et urbaines du port de La Rochelle Pallice et de la ville de destruction, il a été convenu entre le Général français ADELIN et du Vice-amiral SCHIRLITZ, une convention dite du 20 octobre 1944, un NO MAN'S LAND délimitant une zone dans laquelle les deux contractants se réserveraient une pleine liberté d'action. C'est ainsi que la commune de Bouhet et 37 autres communes y furent inscrites (un dépliant est à votre disposition à la Mairie).

12 novembre : repas des aînés à Anais

26 Novembre : Inauguration du CPI d'Anais-Bouhet

Avec la construction d'un garage supplémentaire, d'un bureau, d'un vestiaire et de sanitaires, et grâce à une dotation de matériel conséquente, les sapeurs pompiers disposent maintenant d'un Centre de Première Intervention leur permettant d'être encore plus efficaces et réactifs auprès de la population. L'inauguration du CPI a eu lieu le 26 novembre à 10 h 30, en présence de Bruno Cassette, Préfète de Charente-Maritime, de Jean-Louis Léonard (Député), de Frédéric Baudon, représentant Monsieur Dominique Bussereau, Président du Conseil Général de Charente-Maritime (Président du SDIS), de Christian Brunier (Conseiller Général et Président de la CDC de Bouhet), de David Baudon (Conseiller Général), du Colonel Peuch (Directeur du SDIS), du Colonel (Chef du groupement Nord SDIS), des Maires de la CDC et des communes de Bouhet. Les Maires d'Anais et de Bouhet ont été invités à visiter les lieux dans l'après-midi et à rencontrer les pompiers sur place lors de leur manœuvre, le premier dimanche de novembre.



3 décembre : ouverture de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes le 3 décembre. C'est l'association « A livre ouvert » qui se charge de son fonctionnement et de son animation.

7 décembre : visite du père Noël

23 janvier : balayage des rues

Pensez à ne pas encombrer la rue ce jour là. Merci.

Distribution des sacs poubelle : uniquement les samedis 14 et 21 janvier 2012 de 10 h à 12 h

La distribution des sacs poubelle aura lieu uniquement les samedis 14 et 21 janvier de 10 h à 12 h au service municipal situé rue du bief à la sortie de Bouhet. Merci de noter ces dates car il n'y aura plus de distribution en Mairie.



La vie associative

Les manifestations de l'automne

14 octobre : PAPJ, soirée pour les jeunes

Le vendredi 14 octobre, l'association intercommunale PAPJ organisait et animait dans la salle des fêtes de Bouhet et des communes environnantes, intitulée « Lâche ta télé » une ambiance survoltée, qu'une trentaine d'entre eux (dont 2 jeunes de Bouhet) ont rendu très sympathique fête. Une autre soirée aura lieu le 27 janvier 2012 sous le thème des « L'été à la salle des fêtes de Bouhet ». Les soirées à Londres et à Barcelone et activités telles que la descente en rappel de la tour Eiffel, ... sont proposés aux jeunes par PAPJ.
www.papj-asso.com
papj.asso.over-blog.com



13 novembre : ABCD, exposition peinture

19 novembre : ABCD, sortie champignon

25 novembre : ABCD, ping-pong

23 décembre : ABCD, ping-pong

Les prochaines manifestations de l'hiver (salle des fêtes)

Vendredi 13 janvier : ABCD, ping-pong de 18 h 30 à 21 h 30

Samedi 21 janvier : ABCD, café concert, chant et guitare avec assiette de salé et sucré de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi 27 janvier : PAPJ, soirée en direction des jeunes sur le thème des jeux télévisés

Vendredi 3 février : ABCD, ping-pong de 18 h 30 à 21 h 30

Samedi 11 février : les Jaspinois, théâtre à 20 h 30

Au programme : « Coup de bar » saynète de Thierry FRANCOIS et « J'aime beaucoup ce que vous faites ! » comédie de Carole GREEP

Dimanche 26 février : les Jaspinois, théâtre à 14 h

Vendredi 23 mars : parents d'élèves, tombola



Informations diverses

Préfecture : nouvelles affectations

Préfète de la Charente-Maritime : Béatrice ABOLLIVIER

Sous-Préfet de Rochefort : François PROISY

Don du sang :

Donner son sang, c'est offrir la vie !

La Jarrie : 23 janvier 2012 à la salle des fêtes de 16 h 30 à 19 h 30

Elections en 2012 :

1er tour des élections présidentielles :

22 avril 2012

2nd tour des élections présidentielles :

6 mai 2012

Elections législatives :

10 et 17 juin 2012



Informations diverses

Transport à la demande :

Ne pouvant proposer à tous des transports collectifs adaptés aux horaires de chacun, le C organise un transport à la demande (TAD) permettant de se rendre à Aigrefeuille ou Rochefort avec des tarifs très abordables.



Quels jours ? Quels horaires ?

Aigrefeuille : place de la renaissance, stade de football, place du 8 mai

Mardi : arrivée à Aigrefeuille à 7 h 45 ou 10 h 30
Départ d'Aigrefeuille : 13 h 05

Samedi : arrivée à Aigrefeuille à 9 h
Départ d'Aigrefeuille : 11 h

Rochefort : hôpital et correspondance avec le centre ville

Jeudi : arrivée à l'hôpital à 14 h
Départ de l'hôpital : 16 h

17 h 05

Comment faire ?

La veille, réservez le taxi en téléphonant au **0 811 36 17 17 avant 16h** (prix d'un appel local).

Le jour même, attendez le taxi devant chez vous à l'heure convenue.

Pour le retour, rejoignez le point de ralliement à l'heure prévue.

Combien ça coûte ?

Aller et retour : 3,90 € 3,10 € pour les -26 ans

Aller ou retour : 2,30 €

Renseignements : www.lesmouettestransports.com

SMICTOM :

Le 5 décembre 2011, l'arrêt définitif et anticipé de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Surgères a été annoncé car le coût de la réparation du système d'aération du four, tombé en panne, était trop élevé (elle devait être arrêtée définitivement en 2014). Nos ordures ménagères seront donc incinérées à Paillé ou enfouies dans la Vienne avec un coût légèrement supérieur.

Plus que jamais, il est nécessaire de trier et composter tout ce qui peut l'être !

Information : afin de valoriser le réemploi du textile, une borne relais est à votre disposition à côté des bornes de verre et papier.

Attention danger : intoxications au monoxyde de carbone

Si vous utilisez un chauffe-eau à gaz, un poêle, un insert ou tout autre appareil de chauffage à combustion, pensez à aérer quotidiennement votre habitation et surtout n'obstruez pas les grilles de ventilation afin d'éviter les risques d'intoxication qui peuvent être mortels.

La gendarmerie recrute : renseignements auprès des brigades

d'Aigrefeuille : 05 46 35 50 08

de Surgères : 05 46 07 00 46

Comité de coordination de Bouhet :

Tables, chaises, bancs, vaisselle peuvent être loués auprès de :

Jean-Michel JOUINEAU05 46 01 81 92

Bonne Année
2012
à Bouhet

Invitation

Le maire et son équipe Municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invitent à partager la galette des rois le

*vendredi 20 janvier
à partir de 18h30*

À cette occasion, un point sur les réalisations 2011 vous sera présenté et la réunion sera clôturée par la verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence.

Bien amicalement

*Le Maire,
Nathalie Boucard*



BONNE ANNÉE 2012